

Lundi 4 mars 2019

Lancement officiel de la campagne de recrutement des volontaires pour le Service national universel

Ce lundi 4 mars, Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, a lancé officiellement la campagne de recrutement des volontaires pour le Service national universel (SNU), aux côtés de Sébastien LECORNU, ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et de Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées.

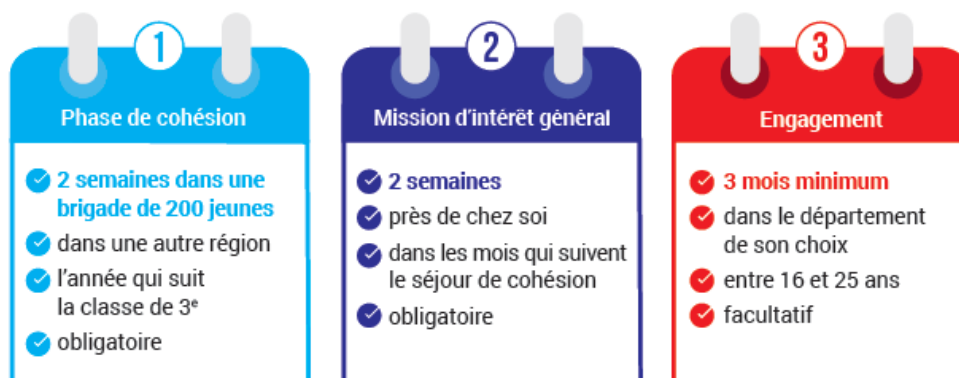
Depuis ce matin, **13 départements préfigurateurs proposent aux jeunes, filles et garçons âgés de 15 à 16 ans** et ayant achevé leur classe de 3^{ème}, de se porter volontaire afin de devenir les premiers participants au SNU. Le site dédié aux candidatures est ouvert : www.jeunes.gouv.fr/SNU pour toutes les jeunes filles et garçons, les lycéens, les apprentis, les jeunes travailleurs, les jeunes sortis du système scolaire, qui souhaitent vivre cette expérience dès le mois de juin.

Un document explicatif est d'ores et déjà disponible et sera distribué dans les lycées de tous les départements pilotes ([consultable sur le site](#)) ; **une vidéo pédagogique** est également mise en ligne [sur le site](#) afin de répondre à toutes les interrogations des jeunes et de leurs familles sur le SNU.

Dans le cadre du SNU, **2 000 à 3 000 jeunes de ces 13 départements** vivront un moment de cohésion du **16 au 28 juin 2019** en internat, week-end compris, hors de leur département de résidence. Puis, ils réaliseront leur mission d'intérêt général auprès d'associations, de collectivités territoriales, d'institutions ou d'organismes publics, ainsi qu'auprès de corps en uniforme, d'une durée de deux semaines également, entre juillet 2019 et juin 2020.

À l'issue de sa mission d'intérêt général, s'il le souhaite, chaque volontaire peut choisir de s'engager jusqu'à ses 25 ans pour participer à l'édification d'une nation plus solidaire tout en développant des compétences qui lui sont propres. De 3 mois (minimum) à un an, cet engagement peut concerner la défense et la sécurité, l'accompagnement des personnes, la préservation du patrimoine, l'environnement,... (service civique, sapeur-pompier volontaire, réserviste, etc.).

3 ÉTAPES CLÉS



« Le Service national universel répond à un constat sans appel : la jeunesse manque d'un moment de cohésion, de mixité, de cohésion sociale et territoriale, autour des valeurs de la République. Sortir de son environnement immédiat, se confronter à l'autre, découvrir un territoire, sont autant d'opportunités de se construire, de forger son identité. Ce moment doit aussi permettre de lever les freins à l'engagement. S'engager, c'est donner de son temps pour l'intérêt général. C'est aussi grandir, développer des compétences qui seront utiles pour s'insérer professionnellement. Or, si une écrasante majorité des jeunes veulent s'engager, ils sont trop nombreux à être freinés, pour des raisons financières, sociales, géographiques, culturelles. Notre pays ne montre pas suffisamment à ses jeunes leur utilité sociale ».

Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Rappel des quatre objectifs du Service national universel :

- Accroître la cohésion et la résilience de la nation, en développant une culture de l'engagement
- Garantir le brassage social et territorial pour l'ensemble d'une classe d'âge
- Renforcer l'orientation en amont et l'accompagnement des jeunes dans la construction de leurs parcours personnel et professionnel
- Valoriser les territoires, leur dynamique et leur patrimoine culturel

CONTACTS PRESSE

Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse

T 01 55 55 30 10

spresse@education.gouv.fr

www.education.gouv.fr/presse

<https://twitter.com/EducationFrance>

<http://jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>

https://twitter.com/jeunes_gouv

Pour la jeunesse
et l'engagement